

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission  
-----



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

**Date de parution : juin 2008**

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION  
AU SEIN DE L'UEMOA  
(mai 2008)**

**Evolution par rapport à avril 2008 caractérisée par :**

- Une hausse du niveau général des prix dans tous les pays sauf au Sénégal ;
- Une forte hausse du niveau des prix des produits céréaliers au Burkina et au Togo ;
- Une hausse du niveau des prix des services de logement en Côte D'Ivoire et au Niger ;
- Une diminution du niveau des prix des produits alimentaires au Sénégal sous l'effet des mesures gouvernementales.

---

Commission de l'UEMOA  
380, Pr Joseph Ki ZERBO – 01 BP 543 Ouagadougou 01  
Tél. : (226) 50 31 88 73-74-75-76, Fax : 50 31 88 72

## Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en deux types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Le niveau général des prix, en mai 2008, a augmenté de 1,4 % contre 0,9 % le mois précédent. La tendance haussière du niveau des prix depuis le début de l'année 2008 s'explique essentiellement par le renchérissement des produits alimentaires dont les céréales, les services de logement et de transports du fait de la flambée des prix des produits énergétiques. La hausse du niveau des prix des produits alimentaires au cours de ce mois s'est établie à 2,5 % (cf. tableau 1).

Par rapport à mai 2007, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 6,9%. En particulier, le niveau des prix des produits alimentaires a progressé de 14,2 %. Seul le niveau des prix des services de communication est en recul du fait de la concurrence et des innovations technologiques que le secteur connaît. (cf. tableau 2)

**Tableau 1 :** Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (\*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	mai-07	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	137,4	141,6	145,4	144,9	148,3	2,3	4,7	7,9
BURKINA FASO	125,3	131,8	132,3	133,0	139,0	4,5	5,5	10,9
COTE D'IVOIRE	138,6	140,8	142,8	143,8	145,5	1,1	3,3	5,0
GUINEE – BISSAU	192,7	203,5	201,0	208,8	210,2	0,7	3,3	9,1
MALI	115,4	120,6	121,8	125,6	126,8	1,0	5,1	9,9
NIGER	121,2	129,6	130,5	130,2	132,7	1,9	2,4	9,5
SENEGAL	118,8	125,3	125,6	126,1	126,0	-0,1	0,6	6,1
TOGO	127,7	131,8	132,0	135,8	139,6	2,8	5,9	9,3
Ensemble UEMOA	130,0	134,6	135,9	137,1	139,0	1,4	3,3	6,9

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(\*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

**Tableau 2 :** Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mai-07	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	128,5	137,3	140,3	143,2	146,8	2,5	6,9	14,2
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	130,8	132,2	132,7	133,7	135,1	1,1	2,2	3,3
Articles d'habillement et chaussures	7,8	102,5	103,2	103,1	103,0	103,0	0,0	-0,2	0,5
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	133,7	135,7	136,1	136,1	136,6	0,3	0,6	2,1
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	113,5	117,2	118,6	119,8	120,4	0,6	2,8	6,1
Santé	3,5	125,7	126,8	127,5	126,8	127,0	0,2	0,2	1,1
Transports	9,9	159,9	163,6	164,8	164,8	165,1	0,1	0,9	3,2
Communication	1,6	220,0	203,2	203,3	203,3	203,3	0,0	0,1	-7,6
Loisirs et culture	4,4	105,8	106,0	105,9	106,0	105,9	-0,1	-0,2	0,0
Enseignement	1,6	140,2	144,2	144,2	144,2	144,2	0,0	0,0	2,9
Restaurants et Hôtels	8,0	138,1	142,2	141,9	142,1	142,1	0,0	-0,1	2,8
Biens et services divers	5,1	113,0	116,0	116,5	117,1	117,6	0,4	1,4	4,0
<b>UEMOA</b>	<b>100,0</b>	<b>130,0</b>	<b>134,6</b>	<b>135,9</b>	<b>137,1</b>	<b>139,0</b>	<b>1,4</b>	<b>3,3</b>	<b>6,9</b>

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

## **I. EVOLUTION MENSUELLE**

### **1.1 Niveau régional**

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union, au mois de mai 2008, s'est établi en hausse de 1,4 % et s'explique essentiellement par l'augmentation du niveau des prix des produits alimentaires de 2,5 % et des boissons alcoolisées et tabac 1,1 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,2 %.

### **1.2 Par pays**

**Au Bénin**, en mai 2008, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 2,3 % après un recul de 0,3 % le mois précédent. Cette évolution est due, essentiellement, au renchérissement des produits alimentaires : le niveau des prix des céréales non transformées a progressé de 20, % et celui des légumes frais de 16,9 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,2 %. L'inflation sous – jacente s'est établie en hausse de 0,7 % contre 0,3 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 8,8 % sous l'effet des prix des céréales et des légumes frais. Au regard de la provenance des produits, la hausse du niveau des prix s'explique principalement par celui des prix des produits locaux.

**Au Burkina**, en mai 2008, le niveau général des prix a augmenté 4,5 % contre 0,5 % le mois précédent. Cette hausse s'explique principalement par la progression du niveau des prix des produits alimentaires en rapport avec la tension sur le prix des céréales et des légumes frais. Le niveau des prix des boissons alcoolisées et tabac a également progressé. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,3 %. Le taux d'inflation sous – jacente a s'est établi à 1,0 % contre un repli le mois précédent. Au regard de la provenance des produits, la tension sur les prix au cours de ce mois, s'explique essentiellement par celle des produits locaux.

**En Côte d'Ivoire**, le niveau général des prix à la consommation s'est établi en hausse de 1,1 %, en mai 2008, contre 0,7 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par la progression du niveau des prix des produits alimentaires en liaison avec celle des céréales, des viandes, des poissons et des tubercules. Le niveau des prix des services de logement a également progressé. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,1 % comme au mois précédent. L'inflation sous – jacente a augmenté de 0,3 % contre 0,2 % un mois auparavant. Le niveau des prix des produits énergétiques a augmenté sous l'effet de la hausse des prix des combustibles divers. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique à la fois par celle des prix des produits locaux et importés.

**En Guinée – Bissau**, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,7 % en mai 2008 contre 3,9 % le mois précédent. Cette évolution a été dictée par le renchérissement des produits alimentaires en rapport avec les céréales, les légumes frais, les fruits et la viande. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix diminue de 1,7 % sous l'effet du recul du niveau des prix des autres types de consommation. L'inflation sous – jacente s'est établie en recul de 0,2 % contre une hausse de 3,3 % le mois précédent. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits locaux.

**Au Mali**, en mai 2008, le niveau général des prix a progressé de 1,0 % contre 3,1 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par l'augmentation du niveau des prix des produits alimentaires en rapport avec les céréales et les légumes frais. Outre la hausse des prix des produits alimentaires, il y a celle des boissons alcoolisées et des biens et services divers qu'il convient de noter. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,7 %. L'inflation sous – jacente est en hausse de 1,0 % contre 2,2 % le mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont progressé, respectivement, de 0,7 % et de 1,2 %. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique à la fois par celle des produits importés et locaux.

**Au Niger**, en mai 2008, le niveau général des prix a augmenté de 1,9 % contre un repli de 0,2 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par la baisse du niveau des prix des produits alimentaires, notamment les céréales, les viandes et les légumes frais. Il convient de noter qu'au mois précédent, la suspension des droits des douanes sur le riz importé avait influé à la baisse du niveau général des prix. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,8 %. L'inflation sous – jacente a progressé de 1,3 % contre 0,6 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a progressé de 4,4 % alors que celui des produits énergétiques est resté stable. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique à la fois par celle du niveau des prix des produits locaux et importés.

**Au Sénégal**, en mai 2008, le niveau général des prix a légèrement baissé de 0,1 % contre 0,4 % le mois précédent. Ce repli est imputable à celui des prix des produits alimentaires à la faveur de l'application par les commerçants des mesures proposées par l'Etat sur le prix du riz et de l'abondance des fruits sur le marché. Le niveau des prix des poissons et des viandes a également reculé au cours de ce mois. Toutefois, le réajustement à la pompe du prix des produits pétroliers a influé à la hausse le niveau des prix des services de transport et a atténué le repli du niveau général des prix. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,4%. L'inflation sous – jacente s'est située en hausse de 0,3 % contre 0,5 % un mois auparavant. Selon la provenance, le repli du niveau général des prix est dû à celle des prix des produits importés.

**Au Togo**, en mai 2008, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 2,8 % contre 2,9 % le mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse du niveau des prix des produits alimentaires de 6,8 % dont les céréales de 17,7 % et les légumes secs de 44,3 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a augmenté de 0,4 %. L'inflation sous – jacente s'est maintenue à 1,0 % de hausse contre 1,6 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais est ressorti en hausse de 9,1 % et celui des produits énergétiques est de 0,3 %. Au regard de la provenance, la hausse du niveau des prix s'explique principalement par celle des prix des produits locaux.

## **II. EVOLUTION ANNUELLE**

Comparativement au mois mai 2007, soit en glissement annuel, le niveau général des prix a progressé de 6,9 %. Tous les pays de l'UEMOA ont connu une forte hausse, comprise entre 6,1 % et 9,9 %, du niveau des prix comparé à celui de la même période de l'année dernière. La plus forte hausse est enregistrée au Burkina avec 10,9 %. La plus faible augmentation du niveau des prix en glissement annuel est obtenue au Côte d'Ivoire avec 5,0 %.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 3,5 %, accusant une progression de 0,4 point par rapport au mois précédent. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par État s'est établi à 1,4 contre 1,6 le mois précédent, confirmant une généralisation de la hausse des prix se situant, à peu près, au même niveau au sein des Etats membres de l'UE MOA.

Le Bénin et la Côte d'Ivoire ont enregistré un taux d'inflation inférieur de 2,8 % et 2,2 %, respectivement. Les autres pays n'ont pu respecter la norme communautaire de 3,0 % au maximum. Les taux d'inflation, pour ces pays, a été compris entre 3,3 % au Togo et 6,2 % en Guinée – Bissau (cf. tableau 3). L'examen par type de consommation montre que la hausse des prix a concerné les produits alimentaires et les services d'enseignement. Le niveau moyen annuel des prix des produits alimentaires a connu une hausse de 6,9 % contre 5,9 % le mois précédent (cf. tableau 4).

**Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois**

PAYS	Moyenne de la période juin 2006 à mai 2007 (1)	Moyenne de la période juin 2007 à mai 2008 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	137,4	141,2	2,8
BURKINA FASO	125,7	130,3	3,6
COTE D'IVOIRE	136,5	139,5	2,2
GUINEE - BISSAU	190,3	202,0	6,2
MALI	116,1	120,7	3,9
NIGER	123,1	127,7	3,7
SENEGAL	117,3	124,2	5,8
TOGO	126,1	130,3	3,3
UEMOA	128,9	133,4	3,5

**Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation**

Types de consommation	Moyenne de la période juin 2006 à mai 2007 (1)	Moyenne de la période juin 2007 à mai 2008 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	126,9	135,7	6,9
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	128,6	132,2	2,8
Articles d'habillement et chaussures	102,7	102,4	-0,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	132,3	134,3	1,6
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	112,5	116,1	3,2
Santé	124,9	126,4	1,1
Transports	160,1	163,4	2,0
Communication	220,1	206,1	-6,4
Loisirs et culture	106,0	106,0	0,0
Enseignement	138,2	142,6	3,1
Restaurants et Hôtels	136,1	140,0	2,9
Biens et services divers	112,4	114,6	2,0
UEMOA	128,9	133,4	3,5

**Tableau 5: Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine**

(Mois mai 2008)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
<b>État du produit</b>								
produits frais	8,8	21,8	1,8	2,7	0,7	4,4	-2,0	9,1
produits énergétiques	0,6	-0,4	8,0	-4,1	1,2	0,0	0,9	0,3
<b>Taux d'inflation sous-jacente</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,3</b>	<b>1,0</b>
<b>Origine du produit</b>								
produits locaux	3,1	5,5	1,0	1,4	1,0	2,1	0,5	3,3
produits importés	0,7	2,3	1,6	-0,3	0,9	1,6	-1,7	1,6

## Graphiques

